

18 septembre 2015 – n° 14
150104

CONVENTION AVEC LA VILLE DE SAULCY-SUR-MEURTHE POUR LA MISE À DISPOSITION D'UN EDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (ETAPS) DANS LE CADRE DES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)

La Ville de Saulcy-sur-Meurthe a sollicité la Ville de Saint-Dié-des-Vosges afin de mettre en place une activité Athlétisme dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), car elle ne dispose pas dans son personnel communal d'un Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (ETAPS), spécialisé dans l'activité Athlétisme. La demande porte sur le créneau horaire du jeudi de 14 h 00 à 15 h 30. Les séances se dérouleront à Saulcy-sur-Meurthe à raison d'une vingtaine de séances.

La Direction des Sports de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges compte parmi ses agents, un ETAPS spécialisé en Athlétisme pouvant intervenir pendant les créneaux souhaités. La facturation s'opérera suivant le taux horaire brut chargé correspondant à l'indice de rétribution de l'ETAPS.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire :

* à mettre à disposition de la Ville de Saulcy-sur-Meurthe un Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives, dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) ;

* à signer la convention à intervenir entre les deux communes.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil municipal..... 35

Séance du 18 septembre 2015

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 30

Procurations..... 4

Absente excusée 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaients présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle De BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES.

Excusés et ont donné procuration :

Jean-Paul BESOMBES à Nicolas BLOSSE
Michel CACCLIN à Christine URBES
Ramata BA à Orhan TURAN
Nadia ZMIRLI à Jean-Louis BOURDON

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
